

**Le « vivre-ensemble » du point de vue de l'Islam :
entre la théorie du texte religieux et la pratique de l'expérience
viatique de quelques voyageurs français en Orient**

Asmaa EL MEKNASSI
Université Mohamed V, Rabat-Maroc
asmaa.elmeknassi2019@gmail.com

Résumé

Le « vivre-ensemble » est aujourd'hui une problématique qui s'impose à toutes les sociétés en raison des bouleversements que connaît notre planète, du fait des guerres, des vagues de migrations causées par les problèmes économiques ou environnementaux... Les intellectuels du monde entier se sont penchés – et continuent de le faire – sur cette problématique comme s'il s'agissait d'une question sans racines dans l'Histoire. On oublie généralement que les religions ont été les premières à chercher à codifier les relations entre les hommes. L'Islam, à travers ses textes fondateurs : *Le Coran* et la *Sounna* ont offert depuis XV siècles un exemple de chemin à suivre, en matière de «vivre-ensemble» dont la littérature viatique du XIX^e siècle s'est fait l'écho.

Mots clés

Universalisme de l'Islam - tolérance - fraternité - liberté de culte

Abstract

"Living together " is today a problem that is imposed on all societies because of the upheavals that our planet is experiencing as a result of the facts of wars, waves of migration caused by economic or environmental problems... Intellectuals around the world have studied - and continue to do so - this problem as if it were a question without roots in History. It is generally forgotten that religions were the first to seek to codify relations between people. Islam, through its founding texts: The Koran and Sunnah have offered an example of the way forward for XV centuries, in terms of living together, echoed in the travel literature of the 19th century.

Keywords

Universalism of Islam - tolerance - fraternity - freedom of worship

Introduction

Le « vivre-ensemble » est aujourd'hui une réalité qui s'impose avec acuité à toutes les sociétés. Celles-ci, du fait de la mondialisation, de l'ouverture des frontières, des vagues de migrations qu'elles connaissent, que celles-ci soient dictées par des impératifs économiques, climatiques ou du fait des guerres, se trouvent confrontées à des problèmes auxquels elles n'étaient peut-être pas préparées. Ce qui les accule à promulguer des lois, à inciter leurs intellectuels à réfléchir à cette problématique et à ses répercussions sur l'ensemble de la population. Le monde entier aspire effectivement à la paix sociale et à un monde où le « vivre-ensemble » serait une règle et non une dérogation à celle-ci. Le monde musulman ne fait pas exception. En effet, on ne compte plus le nombre de publications, séminaires, colloques... qui traitent de ce sujet⁹⁶. Non seulement en raison des changements internes qui remettent certaines questions à la surface, mais également parce qu'on a injustement accolé l'adjectif « islamiste » à l'expression « terrorisme »⁹⁷. Les musulmans, pratiquement tous les musulmans ont alors le sentiment d'être "coupables" – les médias y sont pour beaucoup –, car une personne se prétendant « de confession » musulmane a attenté à la vie des autres⁹⁸, au nom de la religion alors qu'en fait, non seulement « Islam » et « terrorisme » sont incompatibles puisque tuer une âme innocente « c'est comme d'avoir tué l'humanité entière » (*Le Coran*, 2002, p.126)⁹⁹, mais l'Islam a mis en place un système parachevé pour le «vivre-ensemble» ainsi qu'on tentera de le développer à travers les lignes de cet article avant de citer quelques témoignages d'Occidentaux ayant constaté cela au XIX^e siècle, à l'occasion d'un voyage, de plusieurs mois, en Orient.

Nul ne peut nier, aujourd'hui¹⁰⁰, que l'Islam, subit des attaques de toutes parts : externes, voire internes. Les premières sont "justifiées" par les actes

⁹⁶ Ces manifestations, publications... ont un double objectif : bien entendu discuter de la problématique du "vivre ensemble" dans un monde en ébullition, mais surtout rappeler aux Autres et aux Musulmans eux-mêmes les principes de leur religion qu'ils ignorent ou du moins ont oublié : l'accent étant mis généralement sur la pratique de la religion et non sur la connaissance des principes qui la fondent !

⁹⁷ Alors qu'on ne parle jamais de terrorisme « catholique », « bouddhiste », « juif »... quand des attentats à la vie humaine sont le fait de personnes appartenant aux confessions précitées !

⁹⁸ Généralement on ne met en exergue ce genre d'abominables événements que quand ils concernent les non-musulmans, et on oublie que les principales victimes du terrorisme sont d'abord musulmanes !

⁹⁹ Comme *Le Coran* est un livre saint et que J. Berque n'en est que le traducteur, nous ne mettons pas le nom de celui-ci dans la référence qui suit la citation. Nous mettons entre parenthèses les références du passage cité dans *Le Coran* (V, 32) : le chiffre romain indique le numéro de la sourate dans *Le Coran* et le chiffre arabe celui du verset dans la sourate (traduite par chapitre par certains interprètes)

¹⁰⁰ Comme ce fut le cas hier aussi ! L'Islam, depuis son avènement, a toujours été perçu « comme une menace » ainsi que l'attestent des auteurs comme P. Martino, M. Rodinson, Th.

de personnes se prétendant de confession musulmane et généralement ne connaissant pas grand-chose à cette religion, au nom de laquelle ils affirment commettre des actes criminels pour le moins répréhensibles qu'aucune personne saine d'esprit et de cœur ne peut accepter. Les accusations externes trouvent généralement des échos chez beaucoup de musulmans qui ignorent les fondements de leur religion : soit que pour eux l'Islam se résume à l'ensemble des pratiques, rituels et traditions... qu'ils observent quotidiennement sans en percevoir l'esprit ni les secrets. Soit que pour des raisons généralement politiques et économiques, d'autres choisissent la facilité et condamnent une religion qu'ils instrumentalisent pour servir leurs desseins personnels (cf. Le Père Michel Lelong, p. 750). On trouve finalement des intellectuels, penseurs..., généralement influencés par une certaine culture occidentale¹⁰¹, qui cherchent à "moderniser" l'Islam, à le mettre au goût du jour – quand ils ne le condamnent pas totalement ou du moins en en rejettent certains aspects – oubliant ou peut-être ignorant qu'il est plus moderne qu'ils ne le pensent, étant universel et valable abstraction faite du lieu et du temps et surtout offrant, depuis le VII^e siècle de notre ère, les principes de base¹⁰² du «vivre-ensemble» dont s'inspireront, des siècles après, les traités et conventions internationales !

1. L'Islam : une religion universelle

L'Islam est une religion qui, à l'instar des deux religions monothéistes qui l'ont précédé : le Christianisme et le Judaïsme, préconise l'unicité de Dieu. Viennent ensuite, toutes les réglementations qui concernent la relation de l'homme avec son Créateur, avec ses semblables, avec l'univers... Les références-sources de cette religion sont bien entendu le Saint *Coran* ainsi que la *Sounna*, c'est-à-dire, les paroles et les actes du prophète Mohammad¹⁰³, attestés par le témoignage de ses compagnons. Ils (le *Coran* et la *Sounna*) nous offrent un modèle complet de ce que doit être la société, les relations qui la régissent aussi bien en interne qu'avec les autres sociétés. L'une des particularités de l'Islam, en tant que dernière religion révélée, c'est qu'il s'adresse à tous les Hommes, voire l'univers dans sa totalité.

Hentch – entre autres – qui ont étudié les rapports de l'Occident à l'Islam de plusieurs points de vue.

¹⁰¹ Généralement hostile à l'Islam voire à toutes les religions !

¹⁰² A savoir d'égalité, de liberté et de fraternité entre les hommes. Notons que l'Islam réglemente même le rapport à l'univers puisqu'il exige le respect de la flore et la faune en préconisant ce qu'on appelle aujourd'hui le repos biologique, en interdisant la chasse – qui n'est permise que pour la subsistance et non pour le plaisir – pendant plusieurs mois, mais également l'abattage des arbres même en temps de guerre....

¹⁰³ Nous optons cette orthographe pour le nom du prophète étant donné que celle adoptée pour les Occidentaux lui est préjudiciable. Le texte en arabe *prophète* signifie que la prière et le salut de Dieu soient sur lui (le prophète), et cette phrase doit être prononcée chaque fois que le nom du prophète est mentionné.

Cette universalité s'exprime à travers deux points complémentaires : Dieu l'Exalté se définit lui-même comme étant « le Seigneur des hommes, le Roi des hommes, le Dieu des hommes »¹⁰⁴ (*Le Coran*, p. 707). Il est Miséricordieux, Clément, Protecteur... Il ne cherche, à travers toutes ses Révélation, que le bonheur des Hommes ici-bas et dans l'au-delà. De plus, Son Messenger Mohammadp, à qui incombe de répandre. Sa dernière révélation est envoyée à tous, « Nous ne t'avons envoyé que par miséricorde pour les univers. »¹⁰⁵ (*Idem*, p. 350), pour répandre la parole de Dieu : « Nous ne t'avons envoyé aux humains qu'en leur totalité, pour porter l'annonce et donner l'alarme. Mais la plupart ne le savent pas »¹⁰⁶ (*Idem*, 490), ou encore :

108 Dis : « Il m'est seulement révélé que vous n'avez que Dieu dans Son unicité. À Lui vous soumettez-vous ?

109 S'ils se détournent, dis : « Je vous ai avertis tous à égalité, même si je ne sais pas si la promesse à vous faire est proche ou bien lointaine. (*Idem*, p. 350)

Sa mission est donc d'appeler (voire de rappeler¹⁰⁷) à l'unicité de Dieu non seulement ses proches, mais l'univers tout entier. Elle comprenait deux aspects, comme le précise le verset précité : annoncer la bonne nouvelle à ceux qui acceptent son message et mettre en garde ceux qui le refusent, sans aucune contrainte ni violence, ainsi que l'indique Le Saint *Coran*, à maints endroits, notamment dans les versets 21-26 de la sourate LXXXVIII :

21 Lance donc le Rappel : tu n'es là que celui qui Rappelle

22 Tu n'es pas pour eux celui qui régit.

23 Seulement qui se dérobe, dénie

24 Dieu lui infligera le châtement majeur

25 C'est à Nous qu'ils feront retour

26 Ce sera encore à Nous de dresser leur compte (*Idem*, p. 677)

C'est que contrairement à ce que colportent les ennemis de l'Islam, celui-ci laisse le choix aux hommes de croire ou de s'abstenir de le faire : Dieu l'Exalté décrète : « Point de contrainte en matière de religion : droiture est désormais bien distincte d'insanité. » (*Idem*, p. 63). Les exégètes expliquent que Dieu préfère que les gens se soumettent¹⁰⁸ à lui par amour non par contrainte puisque s'Il l'avait voulu, Il aurait soumis tous les hommes à sa volonté ainsi qu'Il l'affirme dans le verset 99 de la sourate X : « Si ton

¹⁰⁴ (CXIV, 1-3)

¹⁰⁵ (XXI, 107).

¹⁰⁶ (XXXIV, 28)

¹⁰⁷ Certaines populations s'étant tombées dans le polythéisme après avoir été monothéistes !

¹⁰⁸ Le mot arabe Islam signifiant d'abord « soumission à Allah » l'Exalté.

Seigneur le voulait, sûr que les habitants de la terre croiraient tous jusqu'au dernier » (*Idem*, p. 228) : ne les avait-ils pas créés et dotés de Ses bienfaits et préférés à toutes Ses autres créatures qu'Il a mises à leurs services ? Pour preuve ce verset l'explicite: « Mais nous sommes généreux envers les Fils d'Adam, Nous les transportons sur la terre et sur la mer, Nous leur attribuons bien des choses bonnes et les privilégions sur beaucoup d'autres de Nos créatures... » (*Idem*, pp. 301-302)¹⁰⁹ Par ailleurs, dans plusieurs sourates, Il défend le prophète p contre cette idée comme, notamment dans ce verset qui lui reproche le fait que des Musulmans se soient abstenus d'aider financièrement leurs proches non-musulmans, pour les obliger à se convertir à l'Islam:

271 – Si vous publiez vos aumônes, très bien pour elles !
Mais si vous les cachez en en faisant aux miséreux, meilleur
sera-ce pour vous, car Nous les ferons valoir pour vous en
expiation de telles de vos méchancetés.

–Dieu est informé de vos agissements.

272 – Les guider ne t'incombe, mais c'est Dieu qui guide qui Il
veut. (*Idem*, p. 66)

Tous ces versets et bien d'autres exhortent le prophète à appeler à croire à Dieu, mais ils interdisent la contrainte qui annihile le libre arbitre, car sinon comment expliquer la présence du châtiment, pour les non-croyants et la récompense, pour les croyants, qui sont récurrents dans *Le Coran* ?

Dis : « Le Vrai ne procède que de notre Seigneur. Que croie
celui qui veut, et que dénie celui qui veut » Nous avons apprêté
pour les iniques un feu dont se refermeront sur eux les
pavillons. (...)

30 tandis que ceux qui croient, pratiquent l'œuvre
salutaire...Nous ne faisons perdre son salaire au bel-agissant.
(*Idem*, p. 310)

Parallèlement à la liberté de confession et pour réaliser cet universalisme qui le caractérise et instaurer une valeur essentielle au « vivre-ensemble », l'Islam fonde sa doctrine sur une double fraternité : d'abord, une fraternité "dans l'humanité" : tous les humains sont frères du fait qu'ils soient les descendants d'un même homme : les versets rappelant l'origine unique des hommes sont légion dans *Le Coran*, ainsi trouve-t-on dans le verset 6 de la sourate XXXIX: « Il vous a créés d'une âme unique, qu'ensuite à partir d'elle-même Il dota d'une épouse » (*Idem*, p. 494), ou encore le verset 13 de

¹⁰⁹ XVII, 70

la sourate XLIX où Dieu rappelle : « Humains, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. » (*Idem*, p. 561). De plus, et pour insister davantage sur cette appartenance commune, à cinq reprises dans Le *Coran*, Dieu s'adresse à ses créatures en les interpellant par l'expression : « O fils d'Adam », dont quatre¹¹⁰ notamment dans la sourate VII où sont évoqués des sujets essentiels pour la foi comme la création du monde, celle d'Adam, son inimitié (ainsi que celle de sa progéniture) avec Satan, les leçons à retenir des histoires des différents Messagers de Dieu avec leurs peuples.... Ce rappel ou cette insistance sur l'origine commune n'est-elle pas une exhortation aux hommes à bannir tout racisme, toute discrimination, toute haine ? Dans cette sourate de la période mecquoise, et qui s'adresse d'abord aux mecquois et à leurs voisins, le fait de mettre en avant l'origine commune de l'humanité s'oppose à la réalité féodale de l'époque où les gens étaient divisés en catégories et castes selon l'appartenance, la race, la couleur de la peau. Le discours donc de l'Islam est d'autant plus solennel¹¹¹ qu'il ne se contente pas de l'aspect spirituel uniquement : la foi en Dieu, en le Jugement dernier, Sa création du monde, le devoir de ne pas lui donner d'associés, etc., mais il touche aux fondements même de la société tribale en en bouleversant les principes : c'est la piété qui devient désormais le critère partageant les gens et non leur appartenance, leur race, leur richesse : « Humains, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. (...) Le plus digne au regard de Dieu, c'est celui qui se prémunit¹¹² davantage¹¹³ » (*Idem*, p. 561). Plusieurs *hadiths* du prophète μ reprennent ce même sujet pour renforcer l'idée d'égalité entre les gens et pour aider les Musulmans à s'éloigner de leurs mœurs iniques héritées du passé. C'est qu'en plus de l'appel à l'unicité de Dieu, l'Islam a un autre objectif comme le souligne le prophète μ en annonçant qu'il a été envoyé pour parfaire les nobles comportements, dont l'observation déteint sur la société entière en confortant les valeurs de paix, de pardon (alors qu'on a le droit et la possibilité de sévir) et de tolérance vis-à-vis des autres !

À cette première union – la fraternité dans l'humanité – s'ajoute une seconde, celle de la foi : « Les croyants ne sont que des frères » (*Idem*, p.560). Se convertir à l'Islam permet au musulman de rejoindre une communauté qui ne connaît ni lutte des classes, ni celle des races¹¹⁴... c'est dans ce sens que se comprennent certains actes du prophète μ , notamment en

¹¹⁰ La cinquième se trouve dans la sourate XXXVI, verset 60, (*Idem*, p.475).

¹¹¹ Et surtout moderne pour l'époque !

¹¹² Berque usant d'une langue châtiée ne choisit généralement pas les termes les plus courants pour traduire Le *Coran* ce qui est le cas notamment du mot arabe *atqakom* pour lequel plusieurs traducteurs ont utilisé la périphrase « le plus pieux d'entre vous »

¹¹³ (XLIX, 13)

¹¹⁴ Peut-on en dire autant pour les autres religions ?

faisant des *Ansar*¹¹⁵ (les alliés) de Médine les frères¹¹⁶ des émigrés mecquois ou encore en mettant en haute estime les compagnons Bilal et Salman¹¹⁷ qui étaient esclaves avant leur conversion ! L'Islam a uni également les gens de Médine qui étaient constamment en guerre avant leur conversion comme le rapportent les versets 103-104 de la sourate III et les exhorte à avoir une éthique irréprochable¹¹⁸ :

Fortifiez-vous du lien de Dieu, collectivement, ne vous divisez pas, rappelez-vous le bienfait que Dieu vous prodigua quand vous étiez ennemis :

Il réconcilia vos cœurs et par son bienfait vous devîntes frères ; vous étiez sur la lèvre d'un précipice de feu :

Il vous en sauva

– C'est ainsi que Dieu explicite pour vous Ses signes escomptant que bien vous vous dirigiez.

– Que de vous se forme une communauté qui appelle au bien, ordonne-le convenable, proscrive le blâmable : ce sont eux les triomphants. (*Idem*, p. 82)

D'ailleurs dans le célèbre « Sermon de l'adieu », le prophète¹¹⁹ ﷺ va reprendre et soutenir ces sujets, en détaillant les différents cas de figure qui se présentaient à eux, montrant la diversité de la société :

Toute l'humanité descend d'Adam et Ève. Un Arabe n'est point supérieur à un non-Arabe, et un non-Arabe n'est point supérieur à un Arabe; et les Blancs ne sont point supérieurs aux Noirs, de même que les Noirs ne sont point supérieurs aux Blancs. Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions¹²⁰.

¹¹⁵ Qui ont eu des gestes de générosité inimaginables aujourd'hui afin de soulager leur peine d'avoir été contraints de quitter leur pays, leur vie et biens matériels !

¹¹⁶ Cet acte, comparé à la manière dont l'Occident reçoit les réfugiés des guerres au Moyen Orient ou en Afrique, paraît surréaliste !

¹¹⁷ Bilal, le premier muezzin de l'Islam était un esclave abyssin quant à Salman le perse, sa quête spirituelle l'a conduit de la Perse en Syrie puis en Arabie où il s'est fait, esclave. Les deux sont devenus les proches compagnons du prophète et avaient et ont toujours énormément de valeur pour les Musulmans.

¹¹⁸ Même avec les non-musulmans puisque le prophète a demandé à la sœur de son épouse Aïcha d'être bonne et de bien recevoir sa mère qui n'était pas musulmane.

¹¹⁹ Généralement les *hadiths* (actes ou discours) viennent expliquer, développer, commenter... Le saint *Coran* mais également montrer comment le prophète ﷺ agissait dans les différentes situations du quotidien.

¹²⁰ Ce paragraphe est issu du sermon prononcé lors du pèlerinage de l'adieu qu'effectua le prophète ﷺ quelques mois avant sa mort et où il a insisté sur certaines valeurs : l'importance de l'égalité entre les gens, de la justice dans les opérations financières (interdiction de l'usure), de l'éthique, du respect de la femme... Comme on peut le voir ces recommandations concernent surtout les relations sociales qui sont le garant de la

Effectivement, dans ce sermon le prophète μ – présentant la fin de sa mission et de sa vie – synthétise les principes de base de l’Islam : ainsi après avoir souligné l’importance du Saint *Coran* et de la *Sounna* pour le Musulman désirant rester sur le droit chemin, il est passé aussitôt aux droits qui régissent la société et assurent à l’individu les conditions d’une vie digne, à savoir le droit de ne pas attenter à sa vie, ni à ses biens matériels ; il a également demandé qu’on accorde une attention particulière aux femmes, aux faibles¹²¹... En fait, ce sont ces valeurs nobles et cette égalité¹²² entre les individus que permet la foi qui sont à l’origine de la conversion de milliers de personnes et non la guerre comme le prétendent les adversaires de l’Islam, principalement quand on sait que pendant plus d’une décennie, l’appel à Dieu s’est fait pacifiquement : les fidèles n’ayant pas reçu la permission de riposter aux affres, violences de toutes sortes qu’ils ont subies des mécréants. Cette première phase de l’Islam étant caractérisée par le dialogue, l’utilisation des différents moyens d’argumentation et de persuasion pour propager la parole de Dieu, se prolongera à la deuxième phase que connaîtra l’Islam, après la *hijra*, l’émigration du prophète et de ses compagnons à Médine.

2. Une religion qui s’inscrit dans la continuité

L’émigration à Médine avait plusieurs raisons, notamment : échapper aux violences de toutes sortes que subissaient les Musulmans de la part des Quraychites ; éviter l’assassinat du prophète que ceux-ci préparaient ; c’était également offrir à l’appel à Dieu de nouvelles perspectives surtout que beaucoup de médinois avaient invité le Messenger de Dieu à rejoindre leur ville où le nombre de fidèles grandissait de jour en jour. Médine offrait un paysage différent de celui de la Mecque : l’appel à Dieu continuait à emprunter les mêmes chemins pacifiques, ceux de la discussion, de l’argumentation logique...cela dit la présence des gens du Livre¹²³, principalement les Juifs à Médine va donner une dimension nouvelle à la mission du prophète. À Médine, l’opposition à l’Islam concernait davantage le prophète que Dieu, l’Exalté, contrairement à ce qui se passait à la Mecque où c’est l’idée d’un Dieu unique que rejetaient les mécréants. Avec les Juifs, et bien entendu les Chrétiens, on partageait l’idée de l’unicité de Dieu, ce qui représentait d’emblée un point de rencontre.

paix sociale.

¹²¹ Plusieurs de ces droits accordés par l’Islam vont se retrouver, des siècles plus tard, dans la constitution des droits de l’Homme !

¹²² Cette égalité est loin d’être assurée par les autres religions quelles qu’elles soient !

¹²³ Les Chrétiens avaient montré beaucoup de compassion et d’ouverture vis-à-vis de l’Islam. Les premiers musulmans s’étaient réfugiés auprès du roi chrétien d’Abyssinie qui leur a ouvert son pays bien des années avant l’émigration à Médine.

Ainsi, les trois monothéismes se rejoignent autour du principe de base de l'Islam : l'unicité de Dieu. Rappelons que le lexème « islam¹²⁴ », lui-même, signifie « la soumission à Allah » et quand il a été révélé au prophète Mohammad, il a constitué son premier message aux gens. C'est après l'avoir admis qu'on pouvait passer aux autres fondements – qui sont au nombre de six¹²⁵ – dont deux, qui nous intéressent ici, concernent la foi en Ses autres messagers et en Ses livres : « Pour vous Il a édicté en fait de religion ce qu'à Noé Il recommanda, et Notre révélation à toi¹²⁶, et ce que Nous avons recommandé à Abraham, à Moïse, à Jésus : « Accomplir la religion ; n'en point faire à divisions » » (*Idem*, p 521)¹²⁷.

Ainsi, l'Islam ne vient pas s'opposer aux autres monothéismes révélés, mais plutôt compléter et parachever leur message. Il met surtout en garde contre la division, comme le souligne la fin du verset ci-dessus. Mieux encore, Dieu a fait de la foi en Ses précédents Messagers et Livres une condition de la foi en Islam ; cela revient dans plusieurs sourates du Saint *Coran* sous forme d'attestation¹²⁸ :

L'Envoyé croit en ce dont la décente s'opère sur lui de la part de son Seigneur. Ainsi font les croyants : tous croient en Dieu et Ses anges, Ses Écritures, Ses envoyés, sans faire aucune différence entre Ses Envoyés ; tous ont dit : « Entendre, c'est obéir ! » Ton pardon, notre Seigneur¹²⁹. Tu es la destination de tout. (*Idem*, p. 68)

ou encore au verset 84 de la sourate III :

Dis : « Nous croyons en Dieu et en ce qui est descendu sur nous, et en ce qui est descendu sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, les Lignages, en ce qui vint à Moïse, à Jésus, aux prophètes de la part de leur Seigneur. Parmi eux, nous ne distinguons pas un seul, en tant qu'à Dieu nous nous soumettons ». (*Idem*, p. 80)

¹²⁴ De plus, la racine de ce mot signifie, en arabe, la paix qu'on retrouve également dans le salut habituel des Musulmans et qui signifie, entre autres, que le récepteur du message ne doit rien craindre de l'émetteur qu'il s'agisse de sa vie, sa réputation...

¹²⁵ Qui sont : la foi en Dieu, Ses anges, Ses Livres, Ses Messagers, Le Jour dernier et le Destin. En plus de ces fondements, l'Islam a cinq piliers qui sont : la profession de foi, « j'atteste qu'il n'y a d'autre dieu que Allah et j'atteste que Mohammad est son prophète », l'accomplissement de la prière, de l'aumône légale, le jeûne du Ramadan et l'accomplissement du pèlerinage à la Mecque »

¹²⁶ Ici Dieu s'adresse à notre prophète Mohammad.

¹²⁷ (XLII, 13).

¹²⁸ Sens premier du mot

¹²⁹ (II, 285)

Comme nous le voyons, dans ces deux versets, le verbe *croire* est repris pour montrer l'importance de cette foi en les Messagers et Livres de Dieu qui est à considérer comme un élément fédérateur et rassembleur entre les différentes communautés religieuses. Deux éléments corroborent cette assertion. D'une part, le nombre de versets reproduisant cette idée, est important : plus de sept autres occurrences dans les sourates II, IV, XXIV et LVII¹³⁰ qui reprennent pratiquement dans les mêmes termes la foi en les Livres et Messagers de Dieu : la gravité du sujet est ainsi accentuée surtout si l'on sait que la répétition est un procédé rhétorique très prisé dans la langue arabe.

D'autre part, les promesses divines aux fidèles qui suivent ses recommandations, comme dans le verset 19 de la sourate LVII, ces fidèles sont décrits comme étant : « Ceux qui croient en Dieu et à ses Envoyés, voilà les êtres de vérité, les témoins en leur Seigneur. Ils auront leur salaire et leur lumière. » (*Idem*, p. 595). Et plus loin dans la même sourate, il est question de la récompense suprême qu'espère tout croyant dans l'au-delà, c'est-à-dire, le paradis traduit par "Jardin" dans la sourate qui suit : « Faites assaut (de mérites) en vue d'une indulgence de votre Seigneur, vers un Jardin dont l'immensité égale celle du ciel et de la terre : il est tout prêt pour ceux qui croient en Dieu et à Ses Envoyés » (*Idem*, p. 596)¹³¹.

Ainsi, l'Islam en respectant les monothéismes qui l'ont précédé et en vénérant ses Messagers et ses Livres¹³² marque un pont avec ces religions et cherche le rapprochement entre ses adeptes et les leurs. Avec les polythéistes dont tout le sépare, les choses étaient plus complexes puisque le principe de base de l'Islam: la reconnaissance et la soumission à *Allah* était inacceptable pour les Arabes qui, malgré cela reconnaissent qu'à travers l'adoration de leurs divinités, ils visaient Dieu ainsi que le rapporte, à leur nom, le verset 38 de la sourate XXXIX : « Mais nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent de Lui en niveau » (*Idem*, p. 493) , ou encore le verset 38, de la même sourate :

Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, sûr qu'ils te répondent : « Dieu ». Alors dis : « Qu'en pensez-vous ? Alors cela qu'en place de Dieu vous invoquez, si Dieu me veut du mal (bref vos idoles) sont-elles capables de m'en délivrer ? Et

¹³⁰ Il s'agit respectivement des versets (136, 177) ; (136, 152, 162) ; (62) et (21)

¹³¹ Comme dans le Saint *Coran*, les sujets très importants – comme la foi, ses conditions, Dieu, ses noms ses attributs... – apparaissent dans plusieurs versets et dans plusieurs sourates, en utilisant les mêmes termes ou des expressions similaires, nous nous contentons d'en citer une ou deux occurrences uniquement pour corroborer notre propos.

¹³² Le *Coran* rapporte les histoires des principaux prophètes comme Noé, Abraham, Joseph, Jonas, Jésus... Comme les Juifs polémiquaient beaucoup avec le prophète, l'histoire de leurs ancêtres avec Moïse est reprise dans plusieurs sourates notamment II, IV, VI, VII, XI.....

s'Il m'accorde Sa miséricorde, sont-elles capables de la contenir ? » Dis : « Je me suffis de Dieu » (*Idem*, p. 498)

Comme le montrent ces versets¹³³, la discussion et l'argumentation sont le moyen privilégié de l'appel à Dieu dans la première phase mecquoise. C'est pour cette raison qu'ils devaient se poursuivre à Médine, avec les gens du Livre, en suivant des règles assignées par Dieu dans le *Coran*. En effet, le prophète devait discuter pacifiquement avec les chrétiens et les juifs, qui étaient des voisins¹³⁴, qui partageaient la même terre, des intérêts économiques...et pour préserver les relations de bon voisinage¹³⁵ le *Coran* demande au prophète ρ : « appelle au chemin de ton Seigneur par la sagesse et l'édification belle. Discute avec les autres en leur faisant la plus belle part » (*Idem*, p. 292)¹³⁶ ; ailleurs, on trouve l'ordre suivant : « Ne controvelez avec les Gens du Livre que de la belle sorte » (*Idem*, p. 428)¹³⁷. Plusieurs autres versets insistent sur le maintien de bons rapports avec "les gens du Livre" en adoptant une attitude empreinte de tolérance et de bienveillance¹³⁸, à travers le respect de leurs lieux de cultes, de leurs traditions... Et pour préserver les conditions du « vivre-ensemble » le Saint *Coran* demande aux musulmans de ne se concentrer que sur ce qui les réunit aux gens du Livre et s'en remettre à Dieu pour tout ce qui peut être sujet de discorde :

À cette religion, appelle ! Va dans la rectitude, ainsi qu'il le fut ordonné ; ne suis pas leurs passions ; dis : « Je crois en ce que Dieu a fait descendre d'Écritures. J'ai reçu ordre d'établir entre vous la justice. Dieu est notre Seigneur et le vôtre. À vous vos œuvres, à nous les nôtres. Point d'argumentation entre vous et nous ! C'est Dieu qui nous confrontera »¹³⁹ (*Idem*, p. 521)

¹³³ Ils ne sont pas les seuls!

¹³⁴ On ne peut pas parler de "compatriotes" puisqu'avant l'Islam la péninsule arabique était partagée par des tribus éparses qui vivaient généralement en paix et qui pratiquaient le « droit coutumier ». Pour plus d'informations sur ce sujet, cf. le site *Islamica*, du professeur de l'histoire des religions de l'université de Starsbourg, Ralph Stehly. Il faudrait attendre la *Hijra* (l'émigration) du prophète à Médine et la mise en place du « Pacte de Médine » pour parler de nation. Ce pacte

¹³⁵ Cette notion de voisinage est capitale en Islam : aussi bien le *Coran* (II, 36) que la *Sounna* la soulignent. Dans le *hadith* N° 6016, du *Sahih Al Boukhari* le prophète répète trois fois qu'il n'est pas musulman celui qui fait du mal à son voisin. Le fait de ne pas qualifier ce voisin montre que celui-ci a une grande valeur quelle qu'en soit sa religion, son statut...

¹³⁶ Il s'agit du verset 126 de la surate XVI.

¹³⁷ Verset 46 de la sourate XXIX

¹³⁸ En témoigne le fait que le prophète s'est levé au passage du cortège funéraire d'un juif comme il le faisait pour celui d'un musulman. Quand ses compagnons lui ont demandé pourquoi, il a répondu « n'est-ce donc pas une âme » (Al Bouhari, n° 1311)

¹³⁹ Verset 15 de la sourate XLII.

Comme on l'a vu à travers ces versets coraniques, le plus important est de chercher le consensus avec l'Autre semblable en ce qu'il adore un seul Dieu mais différent par ses autres convictions et pratiques. Bien entendu, cette croyance ne nie pas l'existence de points de divergence entre les différents adeptes de ces religions, qui malgré les prescriptions divines¹⁴⁰ se concentrent plus sur les particularités de leur religion et s'entêtent à considérer les autres comme hérétiques ou du moins comme étant sur la mauvaise voie. Pour prévenir cela et insister sur ce qui réunit les trois monothéismes, plusieurs versets coraniques exhortent les musulmans à éviter la polémique avec les chrétiens et les juifs, et à ne se concentrer que sur ce qui les unit : Dieu qu'ils adorent tous, Qui a envoyé Ses Messagers :

Dis: « O Gens du Livre, venez à une formule moyenne entre vous et nous : de n'adorer que Dieu sans rien Lui associer, de ne pas nous prendre les uns les autres pour maîtres en place de Dieu ». S'ils se dérobent, eh bien ! Dites : « Témoignez que nous sommes de ceux qui se soumettent » (*Idem*, p. 77)¹⁴¹.

Et pour maintenir cet état des choses, l'abandon de la discussion/polémique s'impose devant certains sujets¹⁴², c'est pour cela que l'ordre est direct et sans équivoque dans le verset 46 de la sourate XXIX :

Ne controversez avec les Gens du Livre que de la plus belle sorte, sauf ceux d'entre eux qui auraient fait preuve d'iniquité¹⁴³. Dites, par exemple : Nous croyons à la descente sur nous opérée, à la descente sur vous opérée. Notre Dieu ne fait qu'un avec le vôtre. À lui nous nous soumettons » (*Idem*, p 428)

Mais sans rejeter les conditions du «vivre ensemble», le respect mutuel, sans assujettissement des uns aux autres : le respect des autres ne signifiant pas leur concéder des principes considérés comme fondamentaux pour l'Islam : n'adorer que Dieu, ne pas lui donner d'associés, bannir les idoles.... La permission de les combattre n'a été exigée des musulmans qu'après que les gens du Livre aient rompu le pacte qui les liaient aux musulmans : la guerre n'étant pas un principe de base de l'Islam, contrairement à ce que colportent les médias¹⁴⁴, ces dernières années, mais un "mal" que les

¹⁴⁰ Censées être les mêmes étant donné que le Christianisme et le Judaïsme ont la même origine que l'Islam,

¹⁴¹ (III, 64).

¹⁴² A titre d'exemple uniquement la déité de Jésus, le fait que Dieu s'est reposé après la création de l'univers...

¹⁴³ C'est nous qui soulignons.

¹⁴⁴ Mais également certains prédicateurs qui tordent les versets pour leur faire dire ce qui convient à leur idéologie. Pour plus d'informations sur ce sujet lire un intéressant article de Abel al Jabri. Cf. Webographie

événements peuvent rendre nécessaire : « Il vous est prescrit de combattre : et pourtant vous y répugnez » (*Idem*, p55). L'ordre de combattre faisait suite d'une part à la trahison des Juifs et leur coalition avec les tribus mécréantes alors qu'ils étaient liés aux musulmans par un pacte, appelé *Document de Médine*¹⁴⁵ que beaucoup d'intellectuels appellent la « Constitution de Médine » (Ahmad Mahmoud Al Ahmad, 1960, p. 11). Ce pacte, définissant la toute jeune *Oumma*, incluait toutes les populations de Médine que comptaient les musulmans (*Ansars* et émigrants) les Juifs, mais également les adeptes des autres religions¹⁴⁶, qui jouissaient des mêmes droits et avaient les mêmes obligations.

Et d'autre part, les mecquois qui avaient tué, torturé les musulmans et les avaient chassés de leur pays après les avoir dépouillés de leurs biens et surtout après leur avoir interdit de réaliser le pèlerinage de la Mecque, mais malgré cela, Dieu leur demande d'observer les valeurs morales :

Dieu ne vous a pas interdit, ceux qui ne vous combattent pas pour cause de religion, ni ne vous évincent de votre habitat, de vous montrer envers eux vertueux, équitables : Dieu aime les équitables. Il interdit seulement, ceux qui vous combattent pour cause de religion, vous évincent de votre habitat ou concourent à votre éviction, de pactiser avec eux (*Idem*, p.608)¹⁴⁷.

Précisons que la guerre, elle-même, est soumise à des règles strictes, comme le précise le verset ci-dessus : elle ne doit intervenir qu'en dernier recours, pour cause de religion, après avoir été victime d'exactions de la part de son adversaire ou avoir été trahis par ses alliés comme le soulignent plusieurs versets de la sourate VIII :

Ceux de qui tu as requis un pacte, mais qui le rompent en toute occasion, loin de se prémunir en conséquence, ou bien accroche-les à guerre ouverte, et repousse par cet exemple leurs émules

– peut-être vont-ils réfléchir

Ou bien tu redoutes fortement d'un peuple quelque trahison : alors prends sur lui les devants de la rupture, pour rétablir l'égalité.

–Dieu n'aime pas ceux qui trahissent. (*Idem*, p. 195)

¹⁴⁵ Cité dans son intégralité par Ahmad Mahmoud Al Ahmad, 1960.

¹⁴⁶ Les hérétiques, les sabéens qui même s'ils ne sont pas nommés (étant très minoritaires et ne constituant pas une communauté distincte) sont concernés par les lois instituées par ce *Document*.

¹⁴⁷ (LX, 8-9)

Et après avoir expliqué au prophète comment se préparer à combattre ses ennemis qui l'ont trahi, Dieu lui demande alors « En revanche, s'ils penchent pour la paix, penches-y toi-même sans cesser de faire confiance à Dieu qui est l'Entendant, le Connaissant » (*Ibidem*).

Par ailleurs, les conquêtes musulmanes n'ont été mues que par l'envie de propager la parole de Dieu, elles n'avaient pas pour desseins de coloniser, piller ou assujettir les autres : d'ailleurs plusieurs peuples quand ils refusaient de se convertir acceptaient de payer la dîme, pour éviter de croiser le fer avec les musulmans. Le paiement de la dîme¹⁴⁸ qui ne concernait que ceux qui pouvaient la payer assurait aux adeptes des autres religions de vivre sous la protection de l'État qui leur garantissait, comme à tout musulman, ses 5 principaux droits : droit à la protection de la foi, de la vie, de la raison, de la progéniture et des biens. D'ailleurs, depuis l'expansion de l'Islam hors de la péninsule arabe et durant des siècles, les non-musulmans ont vécu sereinement sous la protection de différents gouvernements islamiques que ce soit en Andalousie¹⁴⁹ ou en Orient, comme en témoignent, au XIX^e quelques voyageurs en Orient.

3. Le «vivre-ensemble» d'après les voyageurs en Orient

L'Islam, depuis son avènement, ne laisse personne indifférent. Il génère chez les Autres ou de la fascination ou de l'aversion. Sa connaissance de près, si elle n'entraîne pas son adoption comme religion, provoque généralement de l'admiration et du respect : c'est ce que laisse voir l'article du Père Lelong mentionné plus haut, lui-même citant :

M. Marcel Boissard, professeur de droit international à Genève [qui dans son livre intitulé *L'Humanisme de l'Islam*] a montré, preuves historiques à l'appui, que le droit musulman, qui avait déjà provoqué l'éveil d'une conscience juridique médiévale, est en mesure d'apporter une contribution essentielle à la mise à jour du droit international, grâce à ses dispositions protégeant les Droits de l'Homme. (Père Lelong, p. 750).

Ces propos corroborent ce que nous avons décrit plus haut et reflètent ce que certains voyageurs français de la première moitié du XIX^e siècle ont observé, en visitant les pays du Moyen-Orient.

¹⁴⁸ S'explique par le fait que ces *dhimis* ne payaient pas l'aumône légale comme les Musulmans et ne participaient pas à la guerre (pour ne pas avoir à combattre leurs coreligionnaires), ni à ses frais. Th. Hentch, dans *L'Orient imaginaire* (p. 53s) en donne d'assez intéressantes informations.

¹⁴⁹ Rappelons que quand les Musulmans ont été chassés de l'Andalousie, les Juifs le furent aussi ! Et c'est ensemble qu'ils se sont installés dans les pays nord-africains !

En effet, à cette époque, le Levant attirait principalement des artistes et des hommes de lettres qui désiraient donner un décor oriental à leurs productions, mais uniquement une fois leur voyage terminé¹⁵⁰. C'est qu'à cette époque l'environnement général¹⁵¹ en France favorisait le déplacement en Orient, principalement que le souvenir de la Campagne d'Égypte de Bonaparte était encore vivace.

En arrivant aussi bien en Égypte, en Palestine qu'en Turquie, les voyageurs – Lamartine, Nerval, Flaubert et Gautier – constatent la diversité des populations qui composent le tissu social de ces pays. Ils « relèvent que l'Orient est composé de plusieurs ethnies, de confessions différentes et grosso modo, ils les présentent comme cohabitant sans grands heurts » (EL Meknassi, 2012, p.168). Selon les cas, les voyageurs peuvent donner des détails¹⁵² sur la diversité ethnique, comme chez Gautier:

Les Arnauts, portant une veste brodée et sans manches sur leur torse nu ; les juifs, désignés par leur robe fondue sur le côté et leur calotte noire entourée d'un mouchoir bleu ; les Grecs des îles, avec leurs immenses grègues, leurs ceintures sanglées et leur tarbouch à la crinière de soir ; les Turcs de la réforme en redingote droite et en fez rouge ; les vieux Turcs, au turban évasé, au caftan rose, jonquille, cannelle ou bleu-de-ciel, rappelant les modes du temps des janissaires...(Gautier, p. 93)

Cette description donne l'impression qu'elle ne concerne que l'aspect extérieur et ne touche pas à des questions plus fondamentales ! C'est peut-être pour cette raison que dans de nombreux cas, les voyageurs peuvent s'abstenir d'en faire. En fait, l'absence d'informations qui détaillent les spécificités vestimentaires de chaque groupe social a plusieurs explications : d'abord, la question peut ne pas intéresser les voyageurs qui préfèrent parler de « foule bigarrée » pour faire l'économie des descriptions, respectant ainsi l'horizon d'attente de leur lectorat, friand d'exotisme et non de détails ethnographiques ; de plus, la généralisation étant un procédé très usité par la littérature viatique, elle leur permet de faire l'économie de descriptions qui peuvent ennuyer le lecteur. Ensuite, elle peut être liée au fait que le

¹⁵⁰ Avant, des auteurs comme Montesquieu, Voltaire pour ne citer que les plus imminents, n'avaient pas voyagé en Orient pour écrire leurs livres !

¹⁵¹ Pour plus de détails sur les raisons du voyage cf. l'introduction du *Voyage en Orient* de J.-C. Berchet.

¹⁵² Cette description rapide ne peut qu'attirer notre attention en tant que lecteur du XXI^e sur cette liberté dont jouissaient ces populations non-musulmanes concernant cette question de l'habillement qui pose problème, aujourd'hui, dans de nombreux pays occidentaux où les musulmans sont minoritaires !

voyageur n'a pas été à ce point frappé par ces différences pour les relever, puisque c'est le cas de la majorité d'entre eux.

Notons que concernant la confession des populations, le flou peut entourer certains renseignements. Quand les voyageurs visitent des lieux de cultes spécifiques, ils donnent des informations sur les différentes religions : ainsi en est-il quand Flaubert assiste à la prière dans la mosquée (Flaubert, p. 564) c'est encore le cas de Lamartine qui la suit depuis son appartement chez un Émir du Liban : « je vis à travers les grilles plusieurs musulmans qui faisaient leur prière dans la grande cour du palais » (Lamartine, 1969, p. 199). Cependant, bien que les détails ne pullulent pas, tous les voyageurs affirment n'avoir eu aucun problème à se rendre dans les différents lieux de cultes, qu'ils soient musulmans ou chrétiens : la liberté de circulation étant assurée à tous. Cela dit, si les informations concernant ces points demeurent limitées, tel ne sera pas le cas des valeurs morales des musulmans, sur lesquelles insistent beaucoup les voyageurs.

La première valeur retenue concerne la ferveur religieuse qui n'inspire que profond respect à Lamartine (Idem, p.377), Flaubert ou Gautier (Idem, p. 35-136). De plus, la générosité est saluée par eux tous, principalement quand il s'agit des plus faibles, comme les pauvres qui sont bien traités ou encore les esclaves¹⁵³.

Mais celle que mettent tous les voyageurs en exergue concerne la tolérance légendaire des musulmans que soulignait déjà Voltaire au XVIII^e siècle. En effet, la tolérance est une qualité très louée par les voyageurs français. Elle se situe à plusieurs niveaux. D'abord, au niveau de la population qui accepte généralement les étrangers, dont nos voyageurs, certainement parce que cela était ancré dans les mœurs. On constate que pratiquement tous les voyageurs rapportent des scènes où les locaux les invitent chez eux, à des fêtes familiales, comme la circoncision, le mariage... Ils mettent tous en exergue une spécificité musulmane qui concerne l'égalité de traitement lors des « assemblées, quel qu'en soit le motif, où les assistants sont côte à côte, en dépit de leur religion, leur statut social ou leur appartenance ethnique » (El Meknassi, p. 165) ainsi que le rapporte Nerval dans le chapitre I (Nerval, p. 193-238). Les lieux de cultes aussi pouvaient laisser voir cette tolérance, quand on ne refusait pas l'accès de certaines mosquées ou *Tekké* de *dervichs* aux étrangers, espérant ainsi leur faire aimer l'Islam.

Une deuxième forme de tolérance est soulignée par nos voyageurs : elle concerne les lieux de culte chrétiens dans les différents pays qu'ils ont visités. Pratiquement tous notent la liberté de pratiquer des pères d'Église à Jérusalem :

¹⁵³ Pour plus de détails sur ce sujet, cf. El Meknassi, 2014.

Il n'y a point de persécution, il n'y a point de martyre ; tout autour de ces hospices, une population chrétienne est aux ordres et au service des moines de ces couvents. Les Turcs ne les inquiètent nullement ; au contraire, ils les protègent. C'est le peuple le plus tolérant de la terre, et qui comprend mieux le culte de la prière (Lamartine, p. 273s)

C'est dans des termes semblables qu'en parlent Flaubert et Nerval qui relèvent que les problèmes n'opposent pas les musulmans (Turcs) aux chrétiens, mais les différentes églises¹⁵⁴, les unes aux autres comme à propos des clefs du Saint Sépulcre à Jérusalem qui : « sont aux Turcs, sans cela [déclare Flaubert] les chrétiens de toutes les sectes s'y déchireraient » (Flaubert, p. 609).

Notons enfin que la tolérance des musulmans dépasse les êtres humains aux animaux ainsi que le relèvent Flaubert et surtout Nerval ce qui prouve, si besoin est, que les valeurs, quand elles existent, elles concernent tous les aspects de la vie et non seulement certains !

Bibliographie

BERCHET, Jean-Claude(1985). *Le Voyage en Orient*, Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIXe siècle, Robert Laffont = Bouquins.

BERQUE, Jacques (2002). *Le Coran*. Essai de traduction, Albin Michel.

EL JIRARI, Abbas (1996). *Le concept du «vivre ensemble» en Islam*. Ed. ISESCO. (En arabe)

EL MEKNASSI, Asmaa (2012). *L'Orient des voyageurs français du XIXe siècle*, thèse soutenue à la faculté des lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès.

FLAUBERT, Gustave(1964). *Voyage en Orient*, In. *Œuvres complètes*, Seuil, l'Intégrale.

GAUTIER, Théophile (1856). *Constantinople*, Michel Lévy frères, 1856.

HENTCH, Thierry (1988). *L'Orient imaginaire*, La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen, L'es Éditions de minuit.

LAMARTINE, Alphonse de (1969). *Voyage en Orient*, Furne, Jouvet & Cie, L. Hachette & Cie, Pagnerre, éditeurs, 4t.

LELONG Michel (1982). « L'Islam et l'Occident ». In: *Tiers-Monde*, tome 23, n°92, 1982. L'Islam et son actualité pour le Tiers Monde. pp.749-756.

MAHMOUD AL AHMAD, Mohamad, *Quelle est la relation de la nation musulmane avec les autres nations ?* (1960) Beyrouth. (En arabe)

¹⁵⁴ Catholique, grecque, arménienne et protestante. (Flaubert, p. 608)

MARTINO, Pierre (1906). *L'Orient dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Hachette.

NERVAL, Gérard de (1980). *Voyage en Orient*, G.F- Flammarion, t.1 & 2.

RODINSON, Maxime (1989). *La Fascination de l'Islam*, Maspero.

Webographie

ABED AL JABRI Mohamed, « Les versets de la guerre... » Consulté sur <http://www.aljabriabed.net/terrorism4.htm>. (En arabe)

AL BOKHARI M. *Le Sahih* (Arabe-français) consulté en ligne : <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-sahih-al-boukhari-par-l-imam-al-boukhari-complet-tome-1-2-3-et-4-pdf-word-doc-74425131.html>

AL IMAMA MALIK, *Al- Mowatta*, PDF, consulté et téléchargé sur : <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/ISLAMICA>, site universitaire d'islamologie : <http://stehly.chez-alice.fr/islamica.htm>

EL MEKNASSI, Asmaa (2014). « L'Orientale des romantiques », In. *Astrolabe* n°45. <https://astrolabe.msh.uca.fr/mai-juin-2014/dossier/l-orientale-des-romantiques#footnote-92>

SAYADI, Abderrazak (2011/5). « L'Islam face à la liberté de conscience », In. *S.E.R. «Études»*. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-5-page-643.htm>